

gouvernement fédéral qu'elles seront consultées lorsqu'il s'agira de présenter des recommandations pour modifier la mesure législative avant que des décisions définitives soient prises? C'est sur ce point que portait ma question hier.

L'hon. M. McIlraith: Je suis parfaitement au courant des ententes conclues avec les divers gouvernements provinciaux. Je ne crois pas qu'elles soient exactement comme l'honorable député l'a laissé entendre, mais les provinces ont reçu l'assurance qu'elles auraient l'occasion de présenter leurs points de vue lorsque ce bill sera étudié en comité.

L'ÉNERGIE

ONTARIO—EMPLACEMENT DE LA NOUVELLE CENTRALE NUCLÉO-ÉLECTRIQUE

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Michael Starr (Ontario): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au ministre de l'Industrie si l'*Atomic Energy of Canada Limited* a décidé où, dans le sud de l'Ontario, serait située la nouvelle centrale nucléaire?

L'hon. C. M. Drury (ministre de l'Industrie): Monsieur l'Orateur, le député sait sans doute que le choix d'un emplacement relève non pas de l'*Atomic Energy of Canada Limited*, mais de l'Hydro-Ontario. En outre, le choix de l'Hydro-Ontario doit être approuvé par la Commission de contrôle de l'énergie atomique du Canada et, à ma connaissance, aucune demande officielle n'a encore été présentée par l'Hydro-Ontario à la Commission.

LE DRAPEAU

CONSULTATION DES PROVINCES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert C. Coates (Cumberland): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Justice. Pourrait-il dire à la Chambre si le gouvernement est prêt à reconnaître le droit des provinces d'être consultées au sujet du drapeau, en soumettant le problème aux procureurs généraux des diverses provinces pour que ceux-ci fournissent leur opinion?

M. l'Orateur: A l'ordre! La question est très importante mais on devrait, à mon avis, la faire inscrire au *Feuilleton*.

LA FONCTION PUBLIQUE

REVISION DES INDEMNITÉS DE SERVICE DANS LE NORD

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gene Rhéaume (Territoires du Nord-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au président du Conseil privé. Le 25 septembre, le député de Churchill demandait au ministre des Finances si le président du Conseil privé songeait à retarder la réduction radicale des indemnités spéciales versées aux fonctionnaires fédéraux travaillant dans le Nord canadien. Le ministre est-il maintenant en mesure de répondre à la question?

L'hon. G. J. McIlraith (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, un décret du conseil a été émis, il y a quelques semaines, afin d'atténuer graduellement l'effet de la réduction des indemnités. Le représentant de Churchill avait aussi parlé des dates différentes à laquelle on donne suite à certains changements effectués par divers ministères.

Dans la pratique, c'est le Conseil du Trésor qui établit, par l'émission d'un décret, le maximum permis à l'égard des indemnités, les divers ministères déterminant la date d'entrée en vigueur du décret. Il peut donc arriver qu'il y ait des écarts de temps à cet égard entre les ministères.

M. Rhéaume: Une question complémentaire. Le président du Conseil privé considérerait-il la possibilité de permettre aux associations d'employés du gouvernement fédéral dans les diverses régions du Nord de présenter des instances sur cette question importante?

L'hon. M. McIlraith: J'ignore si cela servirait à quoi que ce soit. Elles ont déjà soumis des instances de la façon habituelle, mais si elles en ont d'autres à présenter, je serai certainement heureux de les recevoir.

(Texte)

LA CONSTITUTION

A PROPOS DE SON RAPATRIEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Guy Marcoux (Québec-Montmorency): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre de la Justice.

L'honorable ministre, ou quelqu'autre ministre de la Couronne a-t-il rencontré, en fin de semaine, le ministre de l'Éducation de la province de Québec, l'honorable Paul Gérin-Lajoie, pour discuter du rapatriement de la constitution canadienne?